



COMITE SYNDICAL

Du 09 février 2021



Délibération n° 2

Objet : Ajustement PPI 2020/2022

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, MILLIAT, MARTIN, LELEVE. Madame GALZIN

Était présent en visioconférence : Monsieur TEBIBEL.

Étaient excusés :

Messieurs MALBO, GABELLE, GUERIN, NEVO.

Assistaient également à la réunion :

MEYER, Messieurs DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS, EUGENE et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 2 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,

Exposé

Le plan pluriannuel d'investissement 2020-2022 a été adopté le 11 février 2020 pour un montant de 2 657 760 €.

Les principaux investissements concernent des opérations pour assurer ou améliorer la sécurité et la sûreté de l'aéroport et aussi le renouvellement de matériels qui contribuent au bon fonctionnement et à l'entretien du site aéroportuaire.

Conformément au tableau présenté ci-dessous, un montant de 1 277 920 € était initialement prévu pour 2021. Or compte tenu des recettes d'investissement attendues au titre de cet exercice, il convient d'ajuster l'enveloppe afin de la ramener à un montant de 450 132 €. Ainsi il vous est proposé de repousser le projet de construction du bâtiment des pompiers estimé à 900 000 € et d'inscrire trois nouvelles opérations pour un total de 72 212 € : matériel vidéo, borne électrique, matériel pour véhicule SSLIA.

Le détail des opérations proposé au PPI ajusté est le suivant :

NATURE	COU HT	COU AJUSTE	BP 2020	BP 2021	AJUSTEMENT 2021	BP 2022
Etude Loi sur l'eau et plan composition générale	90 000,00 €	90 000,00 €	80 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
Concession logiciel	5 760,00 €	5 760,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €
Sous Total chap 20	95 760,00 €	95 760,00 €	81 920,00 €	11 920,00 €	11 920,00 €	1 920,00 €
Extincteurs	6 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Renouvellement informatique	12 000,00 €	12 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Véhicule SSLIA	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €			
Renouvellement véhicule	45 000,00 €	45 000,00 €		45 000,00 €	45 000,00 €	
Renouvellement matériel de tonte	42 000,00 €	42 000,00 €				42 000,00 €
Broveur	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			
Programme Bâtiment	210 000,00 €	210 000,00 €	43 477,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	96 523,00 €
Construction bâtiment	900 000,00 €	0,00 €		900 000,00 €	0,00 €	
Changement barrière accès chemin para	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €			
Renouvellement contrôle accès	300 000,00 €	300 000,00 €	100 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	50 000,00 €
Renouvellement vidéo protection	35 000,00 €	35 000,00 €				35 000,00 €
Aménagement Loi sur l'eau	600 000,00 €	600 000,00 €				600 000,00 €
Petits matériels	9 000,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Tapis à bagages	45 000,00 €	45 000,00 €		45 000,00 €	45 000,00 €	
Sonorisation Aéro gare et alentours	9 500,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €			
Matériel de recherche Goniomètre	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €			
Rénovation du pupitre d'allumage du balisage tour	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			
Radio de bord véhicules	4 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
Mobilhomes	112 500,00 €	112 500,00 €	22 500,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Matériel vidéo pour salle de réunion (visioconférence)		24 000,00 €			24 000,00 €	
Borne électrique		10 000,00 €			10 000,00 €	
Matériel pour véhicule SSLIA		38 212,00 €			38 212,00 €	
Sous total chap 21 et 23	2 562 000,00 €	1 734 212,00 €	418 477,00 €	1 266 000,00 €	438 212,00 €	877 523,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 657 760,00 €	1 829 972,00 €	500 397,00 €	1 277 920,00 €	450 132,00 €	879 443,00 €

Monsieur le Président propose d'adopter l'ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022 tel que présenté ci-dessus.



Après avoir délibéré, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte l'ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022 tel que présenté ci-dessus.

(adopté)



Le Président du Syndicat Mixte,

Frédéric NÉRAUD